

**ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU MERCREDI 31 MAI 2017 A 19.30 HEURES
A LA GRANDE SALLE DU SERVICE DU FEU**

Présidence : M. Thierry **STEIERT**, Syndic

Présents : 44 bourgeoises et bourgeois
dont 1 Conseillère communale bourgeoise
et 1 Conseiller communal non bourgeois

Excusés : Pour le Conseil communal

Mme Andrea **BURGENER WOEFFRAY**

M. Laurent **DIETRICH**

Pour les membres des Commissions bourgeoises

MM. Hervé **BOURRIER** (Commission vérificatrice des comptes)
Christian **MORARD** (Conseil des Bonnesfontaines)
Elias **MOUSSA** (Conseil bourgeois)

Pour les bourgeoises et bourgeois

Mmes Giuliana **AEBISCHER**
Muriel **BOURGKNECHT**
Isabelle **JOYE BOIVIN**
Maria **MUNIZ**

MM. Denis **BOIVIN**
Jean **BOURGKNECHT**
Dominique **de BUMAN**
Giuseppe **BARALDI**
Jérémie **KOCH**
Candio **MUNIZ**

Presse : Mme Regula **BUR**

Scrutateur : M. Charles de **REYFF**

Secrétaire : M. Gérard **AEBY**

ORDRE DU JOUR

- 1.0 Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 15 décembre 2016
- 2.0 Comptes des institutions bourgeoisiales et rapport de gestion de l'exercice 2016
- 3.0 Divers

o o o

M. le Président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux bourgeoises et bourgeois présents ainsi qu'aux membres des Commissions bourgeoisiales. Il remercie ces derniers d'avoir traité et approuvé les comptes et les invite à intervenir en tout temps durant l'assemblée pour apporter des précisions ou compléments d'informations par rapport aux différents points présentés. Il salue également les représentants de la presse.

Il constate que l'assemblée a été régulièrement convoquée par courrier personnel remis à domicile, ainsi que le prévoit la loi, et par publication dans la Feuille Officielle du Canton de Fribourg no 19 du vendredi 12 mai 2017, de même que par affichage au pilier public.

Le secrétariat de l'assemblée bourgeoisiale est, selon la loi du 25 septembre 1980 sur les Communes, assuré par le Secrétaire communal. Pour des raisons pratiques, le Chef de Service de la Bourgeoisie fonctionne comme secrétaire de l'assemblée. Le procès-verbal est contresigné par la Secrétaire de Ville.

L'assemblée approuve cette procédure.

M. le Président informe les personnes présentes que l'assemblée est enregistrée afin qu'il n'y ait aucune erreur dans le procès-verbal et les invite à éteindre leur Natel pour éviter toute interférence lors de l'enregistrement.

Il demande également à l'assemblée si elle a des remarques à formuler quant à l'ordre du jour proposé.

L'assemblée approuve cet ordre du jour.

1.0 Procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 15 décembre 2016

Par gain de temps, le résumé du procès-verbal n'est plus lu séance tenante. Le procès-verbal détaillé reste cependant à disposition des bourgeoises et bourgeois sur le bureau et peut également être consulté à l'administration bourgeoisiale, ainsi que sur le site Internet de la Ville de Fribourg.

Il est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

2.0 Comptes des institutions bourgeoises et rapport de gestion de l'exercice 2016

M. le Président donne la parole à Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoises, pour une entrée en matière.

Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoises :

« Monsieur le Syndic-Président,
Mesdames et Messieurs les Combourgeoises et Combourgeois,
Madame la représentante de la presse,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens à saluer cordialement les membres du Conseil bourgeois qui sont présents ce soir, soit MM. Franz Baeriswyl, Giorgio Aronna, Benoît Rey, Dimitri Sudan et Claudéric Egger et qui peuvent intervenir à tout instant pour apporter des informations complémentaires ou pour répondre à d'éventuelles questions. Mes salutations vont également à toutes les personnes qui composent les Commissions bourgeoises et avec qui j'ai beaucoup de plaisir à travailler depuis le début de cette législature.

Comme indiqué dans la convocation, le message et les comptes détaillés étaient à disposition aux bureaux de l'administration bourgeoise et sur le site Internet de la Ville. Il en va de même pour le rapport de gestion. Ce dernier, que je vous invite vivement à parcourir, contient de nombreuses et intéressantes informations sur les activités de la Bourgeoisie durant l'année 2016.

En préambule, je vous présente la récapitulation générale qui se trouve en page 54 du message et où l'on retrouve les dépenses et les recettes des différents domaines d'activités de la Fondation de l'Hôpital, des Fonds Pies, de la Régie des Copropriétés et de la Fondation de l'Orphelinat.

	DEPENSES	RECETTES	Différences
FORETS	990'026.48	661'515.95	-328'510.53
DOMAINES	124'472.05	358'021.35	233'549.30
MONTAGNES (y.c. exploitation forestière)	89'808.75	167'177.08	77'368.33
TERRAINS	7'675.20	363'681.80	356'006.60
ESSERTS	18'011.20	20'225.80	2'214.60
VIGNES	477'550.43	677'119.80	199'569.37
CAVE	620'513.76	599'946.35	-20'567.41
BATIMENTS LOCATIFS	1'605'603.60	2'461'125.70	855'522.10
BOURGUILLON	104'469.35	73'027.50	-31'441.85
DIVERS :			
Produits des titres		3'639.45	3'639.45
Recettes diverses		300.00	300.00
Frais généraux administratifs	1'058'876.53		-1'058'876.53
Rentiers passifs	14'155.40		-14'155.40
Dépenses diverses	999.90		-999.90
TOTAUX 1	5'112'162.65	5'385'780.78	273'618.13

Dans le total 1, nous trouvons tous les objets ordinaires liés aux différents domaines d'activités. Sont compris dans ce total, les amortissements (home et véhicules) avec un montant de Fr. 664'050.00 (dont Fr. 602'000.00 sont pris en charge par la Codems pour l'amortissement des frais financiers de la Résidence bourgeoisiale) et les attributions aux Fonds de rénovation pour un montant de Fr. 140'230.00.

Dans ce total, nous avons un excédent de recettes de Fr. 273'618.13 alors que le budget prévoyait un bénéfice de Fr. 203'130.00. Vous retrouvez en détail les raisons de cette différence dans les pages roses numéros 25 à 48 du message et ceci notamment sous les points forêts, vignes et bâtiments locatifs.

Produits et charges diverses :			
Recettes 850ème		25.40	25.40
Produits nets Résidence bourgeoisiale Legs L. Biemann		-257.61	-257.61
Fonds réserve Résidence bourgeoisiale Legs L. Biemann		12'424.86	12'424.86
Produits extraordinaires		36'522.00	36'522.00
Dépenses Résidence bourgeoisiale Legs L. Biemann	12'167.25		-12'167.25
Amortissement capital de dotation FFJ	9'999.00		-9'999.00
Impression et traduction plaquette et brochure de la Bourgeoisie	41'947.75		-41'947.75
Charges extraordinaires	251.80		-251.80
TOTAUX 2	64'365.80	48'714.65	-15'651.15

Le total 2 comprend les charges et recettes particulières. Il présente un excédent de charges de Fr. 15'651.15 alors que l'excédent des charges budgété s'élevait à Fr. 49'800.00. Cette différence est surtout due au fait que nous n'avons pas utilisé le poste honoraires (frais d'avocat par exemple) qui figurait avec un montant de Fr. 20'000.00.

Dons, subventions et autres :			
Participation aux frais d'exploitation des Bains de la Motta SA	50'000.00		-50'000.00
Réserve - attribution (subsidés)	20'000.00		-20'000.00
Sœurs hospitalières de Ste-Marthe	2'400.00		-2'400.00
Archives de la Ville	50'000.00		-50'000.00
Subsidés au Foyer St-Louis	1'200.00		-1'200.00
Subside au Service social	100'000.00		-100'000.00
Dons et subventions	16'700.00		-16'700.00
Subvention à la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse	40'000.00		-40'000.00
TOTAUX 3	280'300.00		-280'300.00

TOTAUX 1 + 2 + 3	5'456'828.45	5'434'495.43	-22'333.02
Différence		22'333.02	
TOTAUX EGAUX	5'456'828.45	5'456'828.45	

Dans le total 3, nous trouvons les dons, subventions et autres dépenses accordés par la Bourgeoisie aux Bains de la Motta SA (Fr. 50'000.00), aux Sœurs hospitalières de Sainte-Marthe (Fr. 2'400.00), aux archives de la Ville (Fr. 50'000.00, l'inventaire des œuvres d'art et du patrimoine bourgeois par deux employés de la Ville), au Foyer St-Louis (Fr. 1'200.00), au Service social de la Ville de Fribourg (Fr. 100'000.00) et à la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse (Fr. 40'000.00).

Dans ce total, l'excédent des charges se monte à Fr. 280'300.00 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de Fr. 368'700.00. La différence entre les comptes et le budget provient principalement du fait qu'un déficit de Fr. 95'000.00 était budgétisé pour la Résidence bourgeoise Les Bonnesfontaines alors qu'elle boucle finalement avec un bénéfice de Fr. 16'539.00.

Le résultat des trois totaux présente un excédent de charges qui s'élève à Fr. 22'333.02 en lieu et place de Fr. 215'370.00 et ceci pour les raisons que je viens de vous expliquer tout à l'heure.

J'en ai terminé, M. le Syndic. »

oOo

Rapport de la Commission vérificatrice des comptes

M. le Président donne la parole à M. Pierre Zwick, Président de la Commission vérificatrice des comptes, qui fait lecture à l'assemblée du rapport de ladite Commission en ces termes :

*« Monsieur le Syndic-Président,
Madame la Vice-Syndique, Directrice des Affaires bourgeoises,
Monsieur le Conseiller communal,
Mesdames et Messieurs les bourgeoises et les bourgeois,*

Conformément à la loi fribourgeoise sur les communes, applicable par analogie aux bourgeoisies, la vérification matérielle des comptes des Institutions bourgeoises incombe à l'organe de révision que vous avez nommé.

L'année 2016 fut marquée par le rattachement du Foyer des Bonnesfontaines à la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse. Par conséquent, les comptes de ce Foyer n'apparaissent plus dans les documents qui vous sont soumis ce soir.

Néanmoins, la Fondation de l'Orphelinat poursuit son but statutaire. Elle est représentée au sein du Conseil de la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse par quatre délégués. Elle est présente dans le capital de cette nouvelle Fondation pour un montant de Fr. 10'000.00 et elle lui alloue une subvention annuelle de Fr. 40'000.00. Ainsi, la mission historique de l'Orphelinat bourgeois se poursuit dans une nouvelle organisation adaptée aux circonstances de nos jours.

Quant aux opérations de révision des comptes de toutes les Institutions bourgeoises, elles ont été effectuées par la Société Peiry & Schibli Fiduciaire SA à Fribourg, conformément au mandat qui lui est octroyé.

Les membres de notre Commission ont examiné son rapport en date du 30 mars 2017. Ils ont également entendu la Conseillère communale, Directrice du Service des Affaires bourgeoises, accompagné du Chef de Service et du Responsable administratif. Ils ont été satisfaits par les réponses apportées à leurs questions et ils remercient leurs interlocuteurs pour leur disponibilité.

Le rapport détaillé relatif à la révision des comptes 2016 relève que pour l'ensemble des Institutions bourgeoises et sur la base de toutes les pièces comptables mises à disposition, les comptabilités sont bien tenues. Il atteste que les comptes annuels arrêtés au 31 décembre sont conformes à la loi suisse.

Aussi, considérant :

- que l'organe de révision remplit les exigences légales de qualification et d'indépendance,
- que la révision a été effectuée selon les normes de la profession,
- que l'organe de révision a rédigé un rapport définitif daté du 31 mars 2017,
- que ce rapport nous recommande l'approbation sans réserve des comptes annuels 2016,

notre Commission a décidé de suivre cette recommandation et elle propose, à son tour, à votre Assemblée d'approuver les comptes des Institutions bourgeoises tels qu'ils vont vous être présentés dans le détail et tels qu'ils sont résumés dans le message du Conseil communal du 25 avril 2017. »

M. le Président remercie M. Pierre Zwick pour son rapport.

Il propose ensuite de passer à l'étude particulière de chaque Fondation.

1. Fondation de l'Hôpital des Bourgeois

Administration générale

(chiffres : pp. 7 à 9 du message / commentaires : pp. 25 à 30 du message)

Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoises :

	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
Recettes	3'089'487.15	3'121'770.00	3'313'409.80
Dépenses	3'340'326.72	3'491'510.00	3'505'352.06
Résultat	-250'839.57	-369'740.00	-191'942.26

« La différence entre le budget et les comptes provient surtout du fait que nous avons budgétisé, comme je vous l'ai dit précédemment, un déficit pour la Résidence bourgeoisiale Les Bonnesfontaines de Fr. 95'000.00 (garantie de déficit) alors qu'elle boucle avec un bénéfice de Fr. 16'539.00.

Je n'ai pas d'autres commentaires particuliers à faire sur les comptes.

Par contre, je souhaite vous donner quelques informations sur les deux domaines importants de cette Fondation. La première concerne les vignes que nous cultivons dans le Lavaux. Le millésime 2016 est d'une très bonne qualité grâce à une fin d'été et un automne superbes. Nous venons d'apprendre qu'à la Sélection des Vins Vaudois, le Riex blanc a obtenu une médaille d'argent et le Dézaley, une médaille d'or.

La deuxième concerne les forêts et surtout son rôle social. Une grande partie du massif forestier, propriété de la Bourgeoisie, se situe en périphérie de la Ville de Fribourg et est très fréquenté par la population. Cela implique de la part de la Bourgeoisie la mise en place d'importants moyens afin de sécuriser les zones lors des travaux d'entretien (en cas d'abattage, d'aménagement, de nettoyage des parcours, etc.). Tout comme l'année passée, le Canton et la Confédération apportent leur aide par des subventions pour ces forêts dites à caractère social dont les principales sont les suivantes : Bourguillon (12 ha), Thann (21 ha), Verdilloud (107 ha), Moncor (38 ha), Grossholz (42 ha) et la Faye (39 ha), soit un total de 259 ha, soit environ 1/3 de nos forêts.

J'en ai terminé M. le Syndic. »

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes 2016 de l'administration générale de la Fondation de l'Hôpital des Bourgeois.

Résidence bourgeoisiale Les Bonnesfontaines

(chiffres : pp. 10 à 12 du message / commentaires : pp. 31 à 35 du message)

Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoisiales : « Les comptes 2016 se soldent par un bénéfice de Fr. 16'539.00 alors qu'une perte de Fr. 95'000.00 avait été budgétisée. Les raisons de ce résultat réjouissant s'expliquent par des diminutions de charges :

- Au niveau des salaires (environ -Fr. 100'000.00, en raison du non remplacement du poste Agent du support Qualité/informatique devenu vacant et au fait que les titulaires, en absence maladie, sont remplacés, le plus souvent, par une personne temporaire),
- de la diminution des dépenses des produits alimentaires de Fr. 42'958.30 (estimation prudente du budget en raison de l'incertitude liée à la 1^{ère} année complète de confection des repas extrascolaires) et
- des frais accessoires du bâtiment (diminution de la consommation de gaz de Fr. 35'265.50 par rapport au budget).

Et par l'augmentation des recettes :

- Les taxes d'hébergement, grâce à un taux d'occupation des lits de 99.80%,
- les recettes sur le forfait des médicaments sont meilleures que celles budgétisées (+Fr. 17'359.60).

J'en ai terminé M. le Syndic. »

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes 2016 de la Résidence bourgeoise Les Bonnesfontaines.

2. Fonds Pies

(chiffres : pp. 13 et 14 du message / commentaires : pp. 36 à 38 du message)

Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoises :

	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
Recettes	176'374.20	150'170.00	199'213.25
Dépenses	172'303.40	159'860.00	150'422.00
Résultat	4'070.80	-9'690.00	48'791.25

« Des travaux importants ont été réalisés à la chapelle de Bourguillon, notamment la rénovation partielle de la toiture (Fr. 49'950.00) et l'aménagement au secteur des tombes cinéraires en ligne (Fr. 6'278.45) par l'équipe forestière.

Pour ces travaux, Fr. 20'000.00 ont été dissous du Fonds de rénovation.

Je n'ai pas d'autres commentaires particuliers à ajouter à propos de cette Fondation.

J'en ai terminé M. le Syndic. »

La discussion est ouverte.
 La parole n'est pas demandée.
 La discussion est close.

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes 2016 des Fonds Pies.

3. Régie des Copropriétés bourgeoisiales

(chiffres : pp. 15 à 17 du message / commentaires : pp. 39 à 44 du message)

Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoisiales :

	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
Recettes	1'424'802.80	1'329'760.00	1'449'639.75
Dépenses	1'507'616.25	1'483'310.00	1'833'787.52
Résultat	-82'813.45	-153'550.00	-384'147.77

« Diverses réparations pour un montant de Fr. 32'363.70 ont été faites par l'équipe forestière suite à un éboulement sur le chemin qui mène au domaine du Windig. Des travaux de finition, notamment le goudronnage, vont être effectués avant cet été. Ils seront pris en charge par l'assurance chose.

Différents travaux de rénovation ont été exécutés dans un appartement du complexe de la Rue des Alpes 8-14 suite à un déménagement (cuisine, peinture et ponçage du parquet) pour environ Fr. 20'000.00. D'autres travaux au niveau de la ventilation et du chauffage ont dû être entrepris d'urgence, hors budget.

Là également, un montant de Fr. 35'000.00 a été prélevé sur le Fonds de rénovation du complexe Rue des Alpes 10.

Je n'ai pas d'autres commentaires particuliers à faire à propos de cette Fondation.

J'en ai terminé M. le Syndic. »

La discussion est ouverte.
 La parole n'est pas demandée.
 La discussion est close.

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes 2016 de la Régie des Copropriétés bourgeoisiales.

4. Fondation de l'Orphelinat bourgeoisial

(chiffres : pp. 18 à 20 du message / commentaires : pp. 45 à 48 du message)

Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoisiales :

	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
Recettes	743'831.28	741'700.00	790'979.17
Dépenses	436'582.08	424'090.00	735'594.10
Résultat	307'249.20	317'610.00	55'385.07

« Une subvention annuelle de Fr. 40'000.00 est versée par la Fondation de l'Orphelinat à la Fondation de Fribourg pour la Jeunesse.

Je n'ai pas d'autres commentaires particuliers à faire à propos de cette Fondation.

J'en ai terminé M. le Syndic. »

La discussion est ouverte.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

L'assemblée approuve à l'unanimité les comptes 2016 de l'administration générale de la Fondation de l'Orphelinat bourgeoisial.

5. Caisse des Scholarques

(chiffres : pp. 21 et 22 du message / commentaires : p. 49 du message)

Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoisiales :

	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
Recettes	38'853.20	38'000.00	109'594.55
Dépenses	38'153.10	36'950.00	70'904.55
Résultat	700.10	1'050.00	38'690.00

« Il y a eu 17 demandes de subvention et un montant de Fr. 15'600.00 a été distribué pour la période 2015/2016.

Le résultat de l'exercice permet d'attribuer un montant de Fr. 6'000.00 à la Réserve fluctuation de valeur. Cette réserve se constituera sur plusieurs années. Elle servira à faire face à une évolution négative des marchés financiers et à assurer sa sécurité financière.

J'en ai terminé M. le Syndic. »

La discussion est ouverte.
La parole n'est pas demandée.
La discussion est close.

L'assemblée ratifie les comptes 2016 de la Caisse des Scholarques à l'unanimité.

6. Fondation C.-J. Moosbrugger

(chiffres : pp. 23 et 24 du message / commentaires : p. 50 du message)

Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoises :

	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015
Recettes	54'486.17	45'000.00	19'058.75
Dépenses	51'729.83	44'000.00	28'562.17
Résultat	2'756.34	1'000.00	-9'503.42

« Il n'y a pas eu de demandes de subvention en 2016. De ce fait, le résultat de l'exercice permet d'attribuer un montant de Fr. 30'000.00 à la Réserve fluctuation de valeur. Cette réserve se constituera sur plusieurs années. Elle servira à faire face à une évolution négative des marchés financiers et d'assurer sa sécurité financière.

J'en ai terminé M. le Syndic. »

La discussion est ouverte.
La parole n'est pas demandée.
La discussion est close.

L'assemblée ratifie les comptes 2016 de la Fondation C.-J. Moosbrugger à l'unanimité.

3.0 Divers

M. le Président ouvre le point 3 de l'ordre du jour et a le plaisir d'annoncer à l'Assemblée que vendredi dernier, Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique et Directrice de la Bourgeoisie, a été nommée membre du comité de la Fédération suisse des Bourgeoisies et Corporations.

M. le Syndic demande ensuite à Mme la Directrice et à M. le Secrétaire s'ils ont des éléments particuliers à mettre en évidence dans le cadre des divers.

Mme Antoinette de Weck, Vice-Syndique, Présidente des Commissions bourgeoisiales : *« Je tiens d'ores et déjà à vous informer que la prochaine Assemblée bourgeoisiale se déroulera le jeudi 21 décembre 2017 à 19h30, non pas dans cette salle mais à la Salle Rossier, dans le bâtiment de l'ancien Hôpital des bourgeois. C'est un essai que nous faisons. Nous pensons que ce lieu se situe plus près du centre-ville et que cela permettra à plus de bourgeois(es) de participer à notre assemblée. Si vous avez des questions sur l'endroit où se trouve la salle Rossier, on peut vous l'indiquer. Nous pourrions mettre un plan de situation et nous trouvons aussi que c'est plus emblématique puisqu'il s'agit de l'ancien Hôpital des bourgeois ».*

La parole est donnée à l'assemblée.

La discussion n'est pas utilisée, elle est donc close.

Avant de clore la séance, M. le Président :

- remercie les membres du Conseil communal, des Commissions bourgeoisiales, de la presse, le scrutateur et l'assistance. Il convie les personnes présentes au traditionnel apéritif en rappelant la distribution du bon qui donne droit à un rabais de 15% lors du prochain achat au magasin de la Rue des Alpes
- souhaite à toutes et à tous un bel été et une excellente fin de soirée.

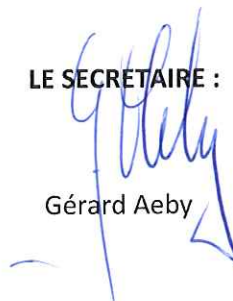
L'assemblée est close à 19.55 heures.

LE PRESIDENT :



Thierry Steiert
Syndic

LE SECRETAIRE :



Gérard Aeby

LA SECRETAIRE DE VILLE :



Catherine Agustoni



SERVICE DES AFFAIRES BOURGEOISIALES

Assemblée bourgeoisiale
du mercredi 31 mai 2017

Scrutateur
(Mme/M.)

:

Nom

de Reyft

Prénom

Charles

Bourgeoises et bourgeois

Conseil bourgeoisial

Conseil communal

Syndic Président / Secrétaire

Directrice

Presse

Nombre de bourgeois / ses

35 37 38

4

..... dont bourgeois (se)

4

3

..... dont bourgeois

3

2

..... dont bourgeois (se)

1

1

1

..... dont bourgeois (se)

0

Total bourgeoises/bourgeois

41 43 44

Signature :

Institutions bourgeoisiiales de la Ville de Fribourg
Commission vérificatrice des comptes

Rapport à l'assemblée bourgeoisiiale du 31 mai 2017 concernant les comptes de l'exercice 2016

Monsieur le Syndic Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux
Mesdames et Messieurs les bourgeois et les bourgeoises,

Conformément à la loi fribourgeoise sur les communes, applicable par analogie aux bourgeoisies, la vérification matérielle des comptes des Institutions bourgeoisiiales incombe à l'organe de révision que vous avez nommé.

L'année 2016 fut marquée par le rattachement du Foyer des Bonnesfontaines à la *Fondation de Fribourg pour la jeunesse*. Par conséquence, les comptes de ce Foyer n'apparaissent plus dans les documents qui vous sont soumis ce soir. Néanmoins, la Fondation de l'Orphelinat poursuit son but statutaire. Elle est représentée au sein du Conseil de la *Fondation de Fribourg pour la jeunesse* par quatre délégués. Elle est présente dans le capital de cette nouvelle Fondation pour un montant de fr. 10'000.- et elle lui alloue une subvention annuelle de fr. 40'000.-. Ainsi la mission historique de l'Orphelinat bourgeoisiiale se poursuit dans une nouvelle organisation adaptée aux circonstances de nos jours.

Quant aux opérations de révision des comptes de toutes les Institutions bourgeoisiiales, elles ont été effectuées par la Société PEIRY & SCHIBLI Fiduciaire SA à Fribourg, conformément au mandat qui lui est octroyé.

Les membres de notre commission ont examiné son rapport en date du 30 mars 2017. Ils ont également entendu la Conseillère communale Directrice du Service des affaires bourgeoisiiales, accompagnée du Chef de Service et du responsable administratif. Ils ont été satisfaits par les réponses apportées à leurs questions et ils remercient leurs interlocuteurs pour leur disponibilité.

Le rapport détaillé relatif à la révision des comptes 2016 relève que pour l'ensemble des Institutions bourgeoisiiales, et sur la base de toutes les pièces comptables mises à disposition, les comptabilités sont bien tenues. Il atteste que les comptes annuels arrêtés au 31 décembre sont conformes à la loi suisse.

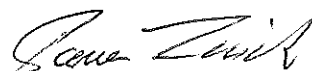
Considérant

- que l'organe de révision remplit les exigences légales de qualification et d'indépendance,
- que la révision a été effectuée selon les normes de la profession,
- que l'organe de révision a rédigé un rapport définitif daté du 31 mars 2017,
- que ce rapport nous recommande l'approbation sans réserve des comptes annuels 2016,

notre Commission a décidé de suivre cette recommandation et elle propose à son tour à votre Assemblée d'approuver les comptes des Institutions bourgeoisiales tels qu'ils vont vous être présentés et tels qu'ils sont résumés dans le message du Conseil communal du 25 avril 2017.

Commission vérificatrice des comptes

le président :



Pierre Zwick